

4e Édition

Le Petit Bulletin de Saint-Hippolyte



FONTAINE DU JARDIN PUBLIC - SAINT-HIPPOLYTE

ÉDITO

LE MOT DE LA MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens.

En cette année 2026, marquée par le renouvellement de notre Conseil Municipal, je tiens à saluer l'engagement de chacun pour la poursuite et l'aboutissement des projets en cours. Votre confiance renforce notre détermination à servir l'intérêt général avec transparence et efficacité.

Les commissions au sein de l'instance communautaire ont été installées, permettant une collaboration renforcée entre nos communes pour des actions toujours plus adaptées à vos besoins.

Je remercie les élus et les agents pour leur travail assidu.

L'été a débuté sous le signe de la canicule, mettant à l'épreuve notre résilience collective. Face à ces défis climatiques, la Mairie se mobilise pour soutenir les personnes isolées et vulnérables.

Enfin, je souhaite souligner l'importance du tissu associatif local. La Mairie soutient activement toutes les associations dans l'organisation de leurs manifestations, car ce sont elles qui animent notre vie collective et renforcent le lien social. Continuez à vous investir, nous serons toujours à vos côtés.

Ensemble, faisons de cet été une nouvelle étape vers une commune plus unie, plus solidaire et plus durable.

Je vous souhaite un excellent été à tous.

LAFON Francine



SOMMAIRE

02 - ETAT CIVIL

03 - BUDGET

04/05 - LES ACTUALITÉS

06/08 - LES TRAVAUX

09/13 - INFOS PRATIQUES

14/19 - PAGES DES ASSOCIATIONS

20/22 - LA GAZETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE



MARIAGE

TOUS NOS VŒUX DE
BONHEUR
AUX NOUVEAUX
MARIÉS :

- **DALAT Daniel et
CHAUMONT Céline**



NAISSANCES

NOUS SOUHAITONS
LA BIENVENUE À :



EMMÉNAGEMENTS

BIENVENUS AUX
NOUVEAUX
HABITANTS :

- **Mr RIVOAL Stéphane** au
Mont de Pons
- **Mme LOPEZ Christiane** à
Rouens
- **VERZELETTI Alex** à la
Résidence du Soleil-
Levant



PACS

TOUS NOS VŒUX DE
BONHEUR
POUR VOTRE PACS :

- **DANIEL Romain et
STANCILL Mariella**
- **OUVRIER Lucas et
ROUCHÈS Agathe**



DÉCÈS

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **CAMPOY Jean-Pierre**
- **GOMBERT Jean-Marc**
- **GOMBERT Jean**
- **SABATHIÉ Marie épouse MADAULE**
- **SIX Michèle épouse GASTAL**

Point de synthèse du bilan des finances communales pour 2025.



FONCTIONNEMENT

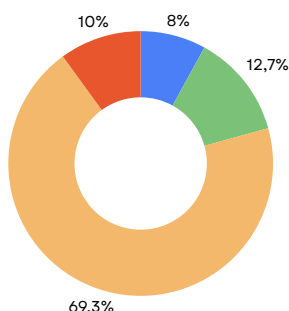
Dépenses du quotidien: salaire, énergie, fourniture ainsi que les recettes régulières : impôts, dotations, etc.

DÉPENSES

- Atténuations des produits (reversement de fiscalité)..... 3 458 580 €
- Op. d'ordre entre sections..... 631 908 €
- Personnel..... 399 801 €
- Charges générales..... 333 609 €
- Autres charges de gestion courante..... 151 773 €
- Charges financières..... 15 021 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 4 990 804 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN %



Atténuations de produits
Transfert entre section
Personnel
Charges autres

RECETTES

- Impôts et taxes..... 2 904 131 €
- Fiscalité locale..... 1 075 636 €
- Dotations et participations..... 820 757 €
- Produits spécifiques..... 253 886 €
- Op. d'ordre entre sections..... 183 204 €
- Produits de gestion courantes (loyers,...) 88 757 €
- Produits de services..... 55 287 €
- Atténuations de charges..... 16 904 €
- Produits Financiers..... 2 625 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT..... 5 400 810 €



INVESTISSEMENT

Ce sont les dépenses d'investissement par opération : Auberge de la Capelle, Bât. artisanal de Rouens ...

Les recettes d'investissement sont les financements destinés aux projets de la commune : subventions, dotations

DÉPENSES

- Auberge de La Capelle..... 286 144 €
- Achat mobilier..... 8 490 €
- Aménagements Villages..... 43 235 €
- Bâtiment artisanal de Rouens... 33 480 €
- Cimetière..... 21 891 €
- Éclairage Public..... 3 365 €
- Fournil..... 22 232 €
- Opération non affectée..... 378 784 €
- Verger de sauvegarde..... 19 038 €
- Voirie..... 14 182 €

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT..... 858 163 €

RECETTES

- Subventions affectées à une opération..... 26 350 €
- Op. d'ordre entre sections..... 693 737 €
- Dotations, fonds divers..... 333 256 €
- Cautions..... 10 730 €
- Immobilisations..... 91 957 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT..... 1 156 031 €

Élections et vie locale : découvrez les principales actualités de la commune.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le dimanche 15 mars 2026, les habitants de Saint-Hippolyte étaient appelés aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal. Une seule liste, « Saint-Hippolyte 2032 », conduite par Madame Francine LAFON, était candidate à ce scrutin. Elle a été élue dès le premier tour avec 182 suffrages exprimés, permettant l'élection de l'ensemble des conseillers municipaux de la liste. Le taux de participation s'est établi à 62,94 %, avec 248 votants sur 394 électeurs inscrits.

À l'issue de cette élection, le nouveau conseil municipal s'est réuni afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints. Madame Francine LAFON a été élue maire de la commune pour ce nouveau mandat.



LISTE DES ÉLUS :

- Francine LAFON – Maire
- Éric VIDAL - 1er Adjoint
- Martine MAZIÉ - 2e Adjointe
- Damien BIRON - 3e Adjoint
- Valérie SOULAQUES
- Jean-François CLERMONT
- Nathalie SOUDÉE
- Alain LAFON
- Corinne LE PONTOIS
- Gérard PAGIS
- Corinne ALLIOT



JOURNÉES DES CHEMINS



3^e Journée des Chemins à Saint-Hippolyte

Le 7 mars dernier, la commune de Saint-Hippolyte a accueilli la 3^e Journée des Chemins. À cette occasion, six associations de la commune, rejointes par le club Rando Quad d'Entraigues, ont uni leurs forces pour entretenir et valoriser le réseau de sentiers.

Près de 50 bénévoles se sont mobilisés tout au long de la matinée. Grâce à leur engagement, environ 11 km de chemins ont été entretenus. Les participants ont poursuivi l'aménagement du chemin menant au travail à ferrer d'Izaguette en doublant le nombre de marches réalisées en 2025 et en installant une rampe de sécurité, facilitant ainsi l'accès au site.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, aux associations participantes et aux organisateurs pour leur investissement au service de notre territoire.



CANICULE ET DISTRIBUTION D'EAU

Le mois de juin 2026 a été marqué par un épisode de fortes chaleurs battant tous les records, ayant entraîné une forte pression sur les ressources en eau du Carladez. Face à cette situation, la commune a appliqué les mesures nécessaires afin de préserver l'alimentation en eau potable et d'assurer la sécurité sanitaire de tous.

Le Siniq sous surveillance

Le Siniq constitue l'unique ressource alimentant en eau potable le Carladez. La baisse importante de son débit, provoquée par l'absence de précipitations et les fortes chaleurs, a conduit les collectivités à renforcer leur vigilance et à prendre des mesures de restriction des usages de l'eau.

À Saint-Hippolyte

Par arrêté municipal du 19 juin 2026, la commune est passée en niveau ALERTE afin de préserver la ressource en eau. Les principales mesures concernent l'interdiction du remplissage des piscines, la limitation de leur remise à niveau, l'interdiction de l'arrosage des pelouses, l'encadrement de l'arrosage des potagers, la limitation du lavage des véhicules ainsi que la réduction des consommations des activités professionnelles.

Activation du

Numéro vert Canicule info service

Appel gratuit entre 9H et 19H

0 800 06 66 66

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* Canicule info service au 0800 06 66 66, appelé à raison d'un appel par jour maximum pendant les périodes de canicule.



PRÉPARER L'AVENIR

Les épisodes de sécheresse tendant à devenir plus fréquents, les collectivités travaillent à des solutions pérennes. Un projet de pompage dans le barrage de Sarrans est actuellement à l'étude afin de sécuriser l'alimentation en eau potable du Carladez lors des périodes les plus critiques.

En parallèle, la commune poursuit la surveillance des sources de Vauris et du Castanier afin d'étudier les possibilités de remise en service de ces dernières.

Les réalisations de la commune ce premier semestre 2026



CAMPING MUNICIPAL



Le camping municipal poursuit son développement afin d'offrir un accueil toujours plus agréable aux vacanciers comme aux habitants de la commune.

Pour cette saison 2026, le camping est désormais ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre, permettant de profiter plus longtemps de ce cadre naturel.

L'accueil, la salle de détente ainsi que les sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été rénovés afin d'améliorer le confort des usagers.



Grande nouveauté cette année : l'ouverture d'une guinguette, accessible à tous. Ce nouvel espace convivial propose une offre de restauration, des petits-déjeuners, des boissons et des glaces, invitant campeurs, habitants et visiteurs à partager un moment de détente. Enfin, un service de vente de pain et de viennoiseries est proposé chaque matin, non seulement aux campeurs, mais également à l'ensemble des habitants de la commune.



POUR CONTACTER LE CAMPING MUNICIPAL LA RIVIERE :

Par téléphone au **05.65.66.18.16** ou **06.44.74.41.02**
Par mail à **contact.lariviere@camping-la-riviere.com**



HORAIRES :

1^{er} juillet au 31 août
10H - 12H et de 14H - 19H

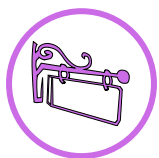


BÂTIMENT DE ROUENS

Le projet a désormais abouti et les travaux de construction sont en cours. Cette nouvelle étape marque la concrétisation d'un dossier travaillé depuis plusieurs mois en lien avec les différents partenaires techniques et institutionnels.

Le chantier avance conformément au planning établi, avec pour objectif une mise en service prévue à l'automne 2026.

Ce futur bâtiment comprendra cinq cellules destinées à accueillir des entrepreneurs locaux ainsi que la CUMA, leur offrant des espaces adaptés au développement de leur activité. Il contribuera ainsi au dynamisme économique du territoire et à la création de nouvelles opportunités professionnelles.



SIGNALÉTIQUE DE PONS ET PNR



Les travaux relatifs à la signalétique du site de Pons se sont achevés au début du mois de juin. Ce projet, mené avec l'implication des bénévoles en charge du dossier, permet d'améliorer l'accueil des visiteurs, de faciliter la découverte du site et de mettre en valeur le patrimoine local. Pour rappel, le coût global de cette opération s'élève à 32 325 € HT. La commune a bénéficié d'une subvention du Département de 8 081 €, soit près de 25 % du montant total, contribuant ainsi à réduire le coût supporté par la collectivité.

Concernant la mise en place de la signalétique conforme à la charte du Parc naturel régional, le projet poursuit également son avancée. L'entreprise chargée des travaux a désormais été retenue et l'installation des nouveaux panneaux est prévue d'ici la fin de l'année 2026.



RESTAURATION DES CROIX

Grâce aux témoignages d'habitants, notamment de Jean RIGAL-CLERMON et de Philippe FRIC, il a été possible de reconstituer cet itinéraire qui conduisait les fidèles de la place du village jusqu'à la croix de Madrière, en passant par les croix d'Enraygues, de Grèfeuille et de Saint-Marc. Chacune de ces croix, qu'elle soit sobre ou richement sculptée, témoigne du savoir-faire des artisans d'autrefois et des traditions religieuses locales.



LE SAVIEZ VOUS ?

Discrètes mais chargées d'histoire

Les croix de procession font partie du petit patrimoine de Saint-Hippolyte. À l'occasion du recensement réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un travail de recherche a permis de retracer l'ancien parcours des processions religieuses qui rythmaient autrefois la vie du village.



Ce travail de recherche s'est accompagné de la restauration de plusieurs croix, réalisée avec soin par Mme Maryse VIARNES.

La commune a accompagné cette démarche en fournissant les peintures nécessaires à leur remise en état.



Quelques rappels utiles pour le bien vivre ensemble et préserver notre cadre de vie



FEU DE PLEIN AIR ET ÉCOBUAGE

L'arrêté préfectoral du 7 janvier 2021 définit les conditions générales d'interdiction des feux de plein air puis précise les cas d'interdiction (déchets biodégradables de jardins et de parcs, déchets verts des professionnels) et les possibilités de brûlage pour différentes catégories de résidus végétaux.

Il décrit les dispositions particulières s'appliquant à l'intérieur et jusqu'à 200 m des espaces naturels combustibles concernant l'écobuage, le brûlage dirigé, les végétaux coupés, les produits végétaux issus de la gestion forestière ou des obligations légales de débroussaillage. Un chapitre est consacré aux autres types de feux que les résidus végétaux.



AVANT D'ALLUMER UN FEU,
contactez la mairie pour
connaître la réglementation qui
s'applique.



**En cas de non-respect
de la réglementation,
les administrés sont
passibles de
contraventions
appliquées par le maire
ou les gendarmes**



POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Par téléphone au **05.65.66.15.50**

Par mail à **contact@sainthippolyte.fr**

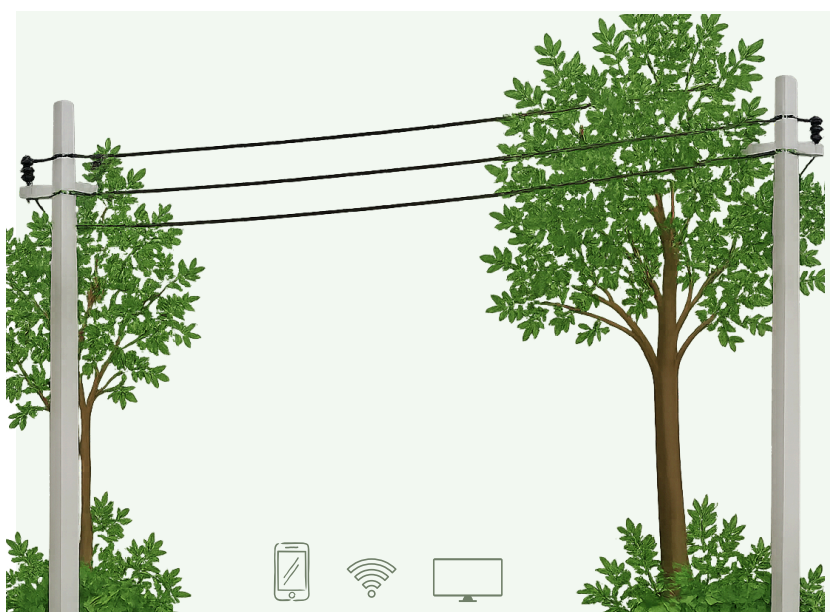


ÉLAGAGE DE LA VÉGÉTATION

La gestion de la végétation aux abords des ouvrages électriques (lignes aériennes, postes de transformation) et numériques (fibre, réseau cuivre) constitue un enjeu majeur pour le territoire.

Pour assurer une continuité des services électriques et numériques, aujourd'hui vitaux pour beaucoup, pensez à vérifier que les arbres et arbustes en limite de propriété ne représentent pas un risque pour les réseaux aériens.

POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ !



LE SAVIEZ VOUS ?

Un simple contact entre une branche et une ligne électrique peut provoquer :

- des coupures d'électricité
- des interruptions d'Internet ou de téléphone
- des risques d'incendie
- des dommages matériels et humains

**Un entretien régulier,
c'est l'affaire de tous !**



RAPPEL DES HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi -
de 8h30 à 12h

2 Place Carbonel,
12140 Saint-Hippolyte





DÉCLARATION DES RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Cette déclaration obligatoire permet une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.

La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des actions sanitaires en cas de survenue d'une crise, ce qui revêt une importance particulière au vu de la menace actuelle d'arrivée d'*Aethina tumida* sur le territoire français



MODALITÉS DE DÉCLARATION

La déclaration de ruches est à réaliser chaque année du 1er septembre au 31 décembre sur le site [MesDémarches](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Cette procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes



A RETENIR

- ✓ Du 1er septembre au 31 décembre
- ✓ En ligne sur [MesDémarches](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- ✓ Remplace Télérucher
- ✓ Récépissé immédiat à l'issue de la déclaration



RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS



Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement.
 - Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
 - Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
 - Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.
- Généralement, une brochure d'information sur le service national vous est également remise.

Aucun duplicata, de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement citoyen.



SUBVENTIONS DE LA COMMUNE

Rappel des subventions accordées aux habitants de la commune :

Subvention pour acquisition d'un vélo électrique

100 € par personne et par vélo, sur présentation de la facture acquittée et d'un RIB.

Subvention pour installation d'un Kit

assistance électrique : 100 € par personne et par vélo, sur présentation de la facture acquittée et d'un RIB.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour les demandes de subventions accordées aux associations de la commune une fiche à remplir pour vos demandes vous sera transmise courant février et devra nous être retournée avant avril 2027 accompagnée du PV de la précédente AG.

Subvention permis de conduire

Une aide de 400 € peut être accordée en contrepartie de 10 heures de travaux réalisés par le bénéficiaire au sein des services municipaux.

Cette subvention est versée directement à l'auto-école, sur présentation d'une convention signée entre la mairie et l'établissement ainsi que d'un RIB.



Les subventions restent disponibles dans la limite du budget prévu à cet effet ; n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour déposer votre demande dès que possible.

*Zoom sur la vie associative de notre commune.
Retour sur les temps forts et informations à venir.*



AMICALE DES ENFANTS DE PONS



Le conseil d'administration est renouvelé sans changement pour la présidence, le vice-président, la secrétaire, la trésorière et les membres.

L'Assemblée Générale annuelle de l'amicale des enfants de Pons s'est tenue le samedi 21 mars à La Mascotte rue des Abbesses Paris 18e.

Mme GASQ a ouvert cette réunion en remerciant les membres du bureau et les nombreux adhérents présents.

Une minute de silence a été observée pour les membres de nos familles et amis qui nous ont quittés depuis un an malheureusement trop nombreux.

Depuis le mois de mai 2025, les activités de l'association ont été variées : week-end au Mont Saint Michel et Cancale, rencontre estivale à Pons avec un concert donné par les musiciens de Cabrettes et Cabrettaires, quine à la Guinguette Auvergnate, marchés de Noël à Sélestat et Haguenau... Toutes ont rassemblé de nombreux amis de l'amicale.

Les rapports moral et financier présentés par Mr LAFON et Mme DORCHIES, trésorière confirment le programme varié proposé aux adhérents et une trésorerie saine tenue rigoureusement. Ils ont été approuvés à l'unanimité. Martine remercie Isabelle, Marie Paule pour leur disponibilité et les membres du bureau et amis qui participent activement à l'organisation de nos événements.

PROGRAMME 2026/2027



- Jeudi 6 août à 16h :
quine à la salle des fêtes de Pons
- Dimanche 15 novembre quine à la Guinguette Auvergnate
- Automne :
spectacle à Paris
- Samedi 30 janvier 2027, 99ème anniversaire dans les salons de l'Aveyron à Paris (12e)



CLUB DÉTENTE ET LOISIRS GOUL TRUYÈRE

Pour la saison 2025/2026, les concours ont repris début octobre, tous les vendredis, dans une bonne ambiance, à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte. La participation est en moyenne de 33 équipes. Lors du concours précédant Noël, toutes les équipes ont été récompensées, soit 37.

Fin décembre, l'association a remis un chèque à France Alzheimer Aveyron et à la Ligue contre le Cancer.

Pour clôturer la saison, mi-mai, l'association a offert un repas à tous les participants, suivi d'un concours de belote où se sont affrontées 44 équipes qui ont été toutes récompensées.

Les concours sont ouverts à tous les amateurs de belote de la commune et des environs.



Il est à noter qu'un concours avait été organisé mi-octobre au profit d'octobre rose.



Ce sont 38 marcheurs qui ont adhéré à l'association pour la saison 2025/2026.

De septembre à juin, une moyenne de 20 adhérents de Saint-Hippolyte et de communes voisines (Aurillac, Brommat, Golinac, Lacroix-Barrez, Mur-de-Barrez et Taussac) ont découvert ou re-découvert, deux mardis après-midi par mois, les chemins du Nord-Aveyron et du Cantal, toujours dans la bonne humeur.

La météo nous a toutefois contraints à annuler 4 randonnées sur les 18 prévues au calendrier.



Si la randonnée vous tente, venez nous rejoindre, seul ou avec des amis à compter du 15 septembre prochain. Vous serez les bienvenus.

Début janvier 2026, au retour d'un circuit autour de Rouens, les marcheurs ont partagé la galette des rois offerte par l'association, à la salle des fêtes du village.

Mi-juin, pour clôturer la saison, une randonnée à la journée a été organisée sur le plateau de Badailhac. Après le pique-nique sorti du sac, les participants ont partagé fouace, jus de fruit local et rosé.

Dans le cadre de la campagne "octobre rose", une soixantaine de marcheurs de St-Hippolyte et des environs ont participé aux deux randonnées proposées.

Il est à noter également qu'un bon nombre de marcheurs ont répondu présents pour la journée des chemins du 7 mars dernier. Nous tenons à les remercier.



COTISATION SAISON

Septembre à Juin
6 euros



CONTACT

Philippe au 0652068547
Anne-Marie au 0674736810



VARIÉTÉS LOCALES 12

En avril, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre verger de sauvegarde à La Rivière de Pons, une journaliste du Bulletin d'Espalion. Elle a écouté avec grande attention les explications données par les membres de VL12 disponibles ce jour-là. Et, sur une page entière avec photos, qu'elle a joliment intitulée « LES GARDIENS DES POMMES ANCIENNES CULTIVENT LA MEMOIRE DU TERRITOIRE », elle a exposé nos activités et particulièrement bien développé les buts de notre association.

Un coup de projecteur sur l'intérêt que les membres de Variétés Locales 12 Carladès-Viadène-Pays d'Entraigues portent à notre environnement.

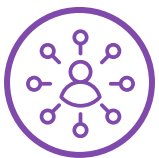


A VENIR :



Fêtes des fruits d'automne le 31 octobre
à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte

Les 30 ans de l'association le 21 juillet
au bâtiment pédagogique du verger



CLUB DES ÂÎNÉS GOUL ET TRUYÈRE

Le Club des Aînés Goul et Truyère poursuit ses activités dans la convivialité

Le Club des Aînés Goul et Truyère a connu un premier semestre 2026 riche en rencontres et en convivialité, fidèle à sa mission de favoriser le lien social entre ses adhérents.

L'assemblée générale du 26 janvier a permis de faire le point sur les activités et de confirmer le bureau composé de André MAUREL, président, Alain LAFON, vice-président, Thierry LE PONTOIS, trésorier, Christiane PAGIS, trésorière adjointe, Danièle LAFON, secrétaire principale, Bernadette MAZIÉ, secrétaire adjointe.

8 Mars 2026 : Quine à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte. Grâce à la mobilisation des bénévoles et à la fidélité des participants, cette manifestation s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Le 25 avril, les adhérents se sont retrouvés autour d'un repas préparé par la Boucherie Grialou-Loubriat, suivi de la projection du film "C'est quoi ce Papy", dans une ambiance très appréciée.

Les sorties prévues à Cahors en juin, puis en Camargue fin septembre, ont malheureusement dû être annulées, la première en raison des fortes chaleurs et la seconde faute d'un nombre suffisant de participants. Une journée de remplacement est envisagée le 1er octobre, en partenariat avec le club Couesques Avenir.



COMITÉ DES FÊTES DE PONS



Dimanche 11 Janvier 26

Galette des Rois

En ce début d'année 2026, le Comité des fêtes avait invité les habitants du village et des hameaux voisins pour se souhaiter la belle année et surtout partager une bonne part de galette.



Samedi 28 Février 26

Soirée Poule Farcie

La traditionnelle soirée poule farcie s'est de nouveau déroulée cette année toujours accompagnée de Guillaume, Lucia et leurs stagiaires !

La poule de Bruno était toujours aussi bonne et les choux d'Hélène délicieux !



Samedi 11 Avril 26

Le Quine des fleurs

De magnifiques fleurs, un bon d'achat de 500€, des bons dans des restaurants ou encore de belles panières garnies, voilà quelques beaux lots qui ont fait le bonheur de nombreux chanceux lors de notre Grand Quine des Fleurs.



Dimanche 26 Avril 26

La fête des jardins

Et c'est à nouveau sous le soleil (oui oui 3 années de suite sous le soleil !) que s'est déroulée notre belle fête des jardins !

Des stands de qualité, des producteurs et artisans avec le sourire et un buffet froid dont on ne demande plus le menu, voilà la recette de la fête des jardins !



A VENIR

Fête votive de Pons

le 14 et 15 août
à la salle des fêtes de Pons



A VENIR

Fête des châtaignes

le 25 octobre
à la salle des fêtes de Pons



COMITÉ FESTIF DES PETITS VILLAGES

Mi-mars des bénévoles ont participé au nettoyage des chemins de la commune avec d'autres associations.

Le 30 mars, nous avons organisé la fête des voisins à Seyrolles avec une très belle journée de partage, de rires en compagnie de plus d'une quarantaine d'habitants.

Continuons les bonnes nouvelles : au camping de La Rivière à Pons, nous vendons des crêpes lors des manifestations vide grenier et marché des producteurs la première date était le 13 juin, la suite le 15 juillet et le 5 août.

Nous remercions tous les bénévoles, la municipalité, les commerçants, artisans...

Concours de pétanque

Tous les mardis JUILLET/AOUT à 20h30
au terrain de pétanque de Saint-Hippolyte



DE FIL EN AIGUILLE

L'association a exposé à Pons à la fête des jardins. Nous avons participé aux animations comme le quine des fleurs et celui de l'EHPAD d'Entraygues en leur offrant certaines de nos créations comme lot.

Actuellement nous faisons des sacs de lavande et des porte-clés que nous pourrions proposer à nos prochaines expositions.

La saison 2026/2027 débutera en septembre 2026.

Nous remercions le village et le conseil municipal pour son soutien.



EN AOUT

Fête de Saint-Hippolyte

du 7 au 9 août
à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte

Fête de Rouens

du 27 au 30 août
à la salle des fêtes de Rouens

EN NOVEMBRE

Soirée Moules Frites

le 21 novembre
à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte

☆ NOUVEAUTÉ :

Nous diffusons les matchs de Foot de l'équipe de France !

Rendez-vous à la salle des fêtes avec l'écran géant et la climatisation vu cet été caniculaire, les prochaines dates seront communiquées au fur et à mesure.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.





COUESQUES AVENIR



Couesques Avenir est une association conviviale.

Constituée d'un groupe d'amis qui participent au bon déroulement de la vie de l'association.

Un bureau constitué de plusieurs adhérents organise et met au point divers événements et voyages tous les ans.

Tous les adhérents participent avec plaisir et dans la bonne humeur à ces activités.

C'est une association où règne la simplicité et où chacun participe à sa manière.

Toute personne voulant y adhérer est la bienvenue.



LES JEUX DIS DE PONS

Le vendredi 29 mai, 32 membres de l'association les Jeux-dis de Pons se sont retrouvés pour une journée festive à la salle des fêtes de Pons afin de clôturer la saison.

La journée a débuté à 11h par l'assemblée générale, la présidente Hélène Viarnes et la secrétaire Valérie Fernandez ont présenté le bilan financier, puis le bureau a été renouvelé : Hélène VIARNES réélue présidente ainsi que la secrétaire Valérie FERNANDEZ. Le bureau est complété par une vice-présidente, Clodette BRIDOUX et un trésorier Christian CAZORLA.

Un apéritif a précédé le repas servi par les bénévoles, nos aînés ont fait honneur à la paëlla de chez Bax Gombert et au tiramisu (boulangerie Le Fournil). Ce moment d'échange et de partage a été très apprécié par les convives.

La reprise des jeux à la salle des fêtes de Pons a été fixée au jeudi 17 septembre.



La Petite Gazette

de la Bibliothèque



LE MOT DE LA BIBLIOTHÈQUE



Depuis plusieurs mois, avec Christian, nous avons à cœur de faire vivre la bibliothèque municipale et de proposer à chacun un lieu accueillant où il fait bon venir découvrir de nouvelles lectures. Nous avons enrichi nos collections avec une centaine de nouveaux ouvrages : romans, policiers, récits du terroir, documentaires et livres jeunesse.

C'est un grand plaisir de voir revenir d'anciens lecteurs et d'accueillir de nouveaux adhérents !

Ces rencontres et ces échanges autour des livres sont une véritable satisfaction et nous encouragent à poursuivre nos efforts pour faire de la bibliothèque un lieu vivant.

Aujourd'hui, la bibliothèque bénéficie des horaires d'ouverture les plus étendus de la Communauté de Communes, ce qui permet à chacun de trouver plus facilement un moment pour venir emprunter des ouvrages ou simplement découvrir les nouveautés.

Valérie

LES NOUVEAUTÉS!

Depuis novembre 2025 des nouveautés arrivent chaque mois pour le plus grand plaisir de nos lecteurs. ices qui profitent d'une sélection de livres : nouvelles sorties, sélections par saison, œuvres en lien avec l'actualité...



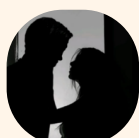
Melissa DA COSTA

toutes les œuvres de l'autrice :
Fauves, Tenir debout...



Philippe BESSON

toutes les œuvres de l'auteur :
Paris-Briançon, Un soir d'été



DARK ROMANCE

Ce genre littéraire fait son arrivée
dans les rayons de la bibliothèque !



LA BIBLIOTHÈQUE A LA MAISON

Le portage de vos envies de lecture à la maison !

Vous ne pouvez pas vous rendre à la bibliothèque ? Nous proposons un service gratuit de portage de livres à domicile pour les personnes isolées ou rencontrant des difficultés de déplacement.

Il vous suffit de nous contacter pendant les heures d'ouverture pour nous faire part de vos envies de lecture.

En plus de ces nouveautés, la bibliothèque compte 999 livres (romans, albums,...) dans ses étagères et plus de 300 autres en provenance de la MDA.



LES
MÉDIATHÈQUES
AVEYRONNAISES



Grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Aveyron, la bibliothèque enrichit ses collections et propose un large choix de livres pour tous. Vous pouvez commander gratuitement des ouvrages spécifiques auprès de la MDA. Les adhérents ont accès à de nombreuses ressources numériques, telles que presse en ligne, livres numériques, autoformation, vidéos et contenus culturels. Renseignez-vous auprès de l'équipe de la bibliothèque pour découvrir ces services.



HORAIRES :

Lundi 10h-12h / 14h-17h

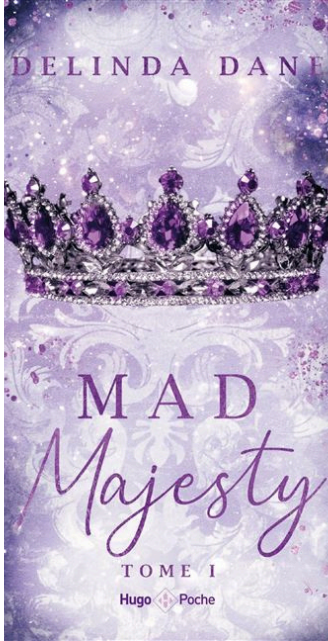
Mercredi 10h-12h

Samedi 10h-12h

6 Place Carbonel, 12140 Saint-Hippolyte



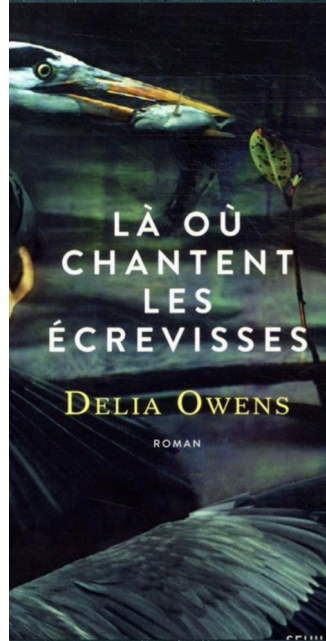
LES COUPS DE COEUR DE NOS LECTEURS



Mad Majesty de Delinda DANE

Isabelle G.

Depuis l'ouverture de la bibliothèque je me suis remise à lire frénétiquement grâce aux bénévoles. Merci beaucoup pour leurs conseils.



Là où chantent les écrevisses de Delia OWENS

Maryse V.

L'histoire de Kya est bouleversante et profondément humaine. À travers son parcours, l'auteure aborde avec justesse la solitude, le rejet, la cruauté et les préjugés. Malgré les épreuves, Kya devient une femme libre et forte, ce qui rend ce roman particulièrement touchant.



Paris-Briançon de Philippe BESSON

Dounia M.

J'ai eu véritable coup de coeur pour *Paris-Briançon*, un roman à la fois touchant et captivant. Philippe BESSON y dépeint avec beaucoup de sensibilité des destins qui se croisent le temps d'une nuit, dans une histoire pleines d'émotions et d'humanité.



ANIMATION



La bibliothèque vous propose tout au long de l'année des animations pour petits et grands.

Une fois par mois, venez participer à nos ateliers créatifs autour de **la jesmonite, des perles ou encore du macramé**. Les plus jeunes pourront également découvrir de belles histoires grâce aux séances de **kamishibai**. Expositions, découvertes et moments de partage rythment également la vie de la bibliothèque. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

ENSEMBLE RÉDUISONS

nos déchets !

SMICTOM

NORD AVEYRON

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !

CHIFFRES CLÉS 2025 :

En 2025, le SMICTOM Nord Aveyron a collecté 16 603 tonnes de déchets ménagers et assimilés sur son territoire, soit 557 kg par habitant.

Continuons ensemble à réduire, trier, recycler pour préserver notre territoire !



5510 tonnes d'Ordures Ménagères

185 kg par habitant



2228 tonnes d'emballages recyclables

75 kg par habitant



1238 tonnes d'emballages en verre

41 kg par habitant



7627 tonnes de déchets en déchetteries

256 kg par habitant

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN

Bien informés, nous pouvons faire des choix plus écologiques mais aussi plus économiques.



J'achète à la coupe ou en vrac



J'utilise mon sac ou mon cabas



J'achète des éco-recharges



Je répare ou je fais réparer



Je prends de la vaisselle réutilisable pour les repas en plein air



Je suis vigilant sur les dates de péremption



J'inscris « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres



J'opte pour des piles rechargeables



J'utilise ma tasse au bureau



Je limite les emballages



Je limite mes impressions papier



J'achète la juste quantité d'aliments...

Chaque geste compte !

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN

TRIONS

nos emballages et papiers



Les emballages en plastique :



Les emballages en carton et les papiers :



Les emballages métalliques et petits métaux :



UTILISONS,
la déchetterie !



Pour tous vos autres déchets : appareils électriques, gros cartons, ferrailles, bois, déchets verts, produits dangereux, textiles, mobilier, gravats....

Rendez-vous à la déchetterie !



Pour obtenir davantage d'informations (conditions d'accès, horaires d'ouverture, etc.), nos services sont à votre disposition. Vous pouvez les contacter par téléphone au 05.65.51.52.19. ou par mail à l'adresse suivante : contact@smictom-nord-aveyron.fr

COMPOSTONS ET/OU TRIONS



TRIONS

nos emballages en verre



Pots alimentaires en verre, bouteilles en verre, flacons de parfum et les emballages en verre de produits cosmétiques



**PAS DE VAISSELLE NI D'OBJET
EN VERRE dans la colonne à verre**



SMICTOM
NORD AVEYRON

NOUS CONTACTER



7 rue René Hémon
12340 BOZOULS



05.65.51.52.19



contact@smictom-nord-aveyron.fr



<https://smictom-nord-aveyron.fr>



smictom nord aveyron

Nos bureaux sont ouverts :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 16h30



*Une question
un renseignement ?*

N'hésitez pas à nous écrire ou
à nous téléphoner, nos
équipes vous répondront avec
plaisir !